

Porteur de projet : Ville de Corbas

Intitulé du projet : Rénovation énergétique du logement du gardien du complexe des Taillis

Coût estimatif de l'opération		
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
Études		
Travaux		
Désamiantage	En cours de consultation	31 700,00 €
Maçonnerie – VRD	En cours de consultation	28 250,00 €
Menuiseries extérieures	En cours de consultation	28 500,00 €
Isolation ITE	En cours de consultation	41 750,00 €
Peinture – sols PVC	En cours de consultation	14 500,00 €
Carrelage	En cours de consultation	10 650,00 €
Installation électrique	En cours de consultation	12 800,00 €
PAC	En cours de consultation	18 500,00 €
Plomberie	En cours de consultation	16 300,00 €
Équipements		
Frais annexes		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		202 950,00 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 069-216902734-20240429-VILLE_2024DC113-AU

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur				0,00 %
autre mesure Fonds Vert		sollicité	162 360,00 €	80,00 %
Fonds FPRNM Barrier				0,00 %
Fonds européens				0,00 %
DETR				0,00 %
DSIL				0,00 %
FNADT				0,00 %
Fonds mobilités actives				0,00 %
Pacte local des solidarités				0,00 %
Autres aide Etat				0,00 %
Conseil régional				0,00 %
Conseil départemental				0,00 %
EPCI				0,00 %
Autre collectivité				0,00 %
à préciser				0,00 %
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		162 360,00 €	80,00 %
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	0,00 %
Part de la collectivité	Fonds propres		40 590,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			
Participation du porteur de projet (autofinancement)			40 590,00 €	20,00 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			202 950,00 €	100,00 %

Le porteur de projet s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel l'instance compétente s'est prononcée (conseil municipal, de communauté...).